

**ARRETE**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LA WANTZENAU

- VU** le Code Général des collectivités locales et notamment ses articles L 2542-1 et suivants et L 2213-1 et suivants,  
**VU** la loi du 2 Mars 1982 portant décentralisation,  
**VU** le Code de la Route et notamment les articles L.411-1 et R.411-21-1,  
**VU** la demande de l'Eurométropole du 19/10/2018,

**CONSIDERANT** que dans le cadre des travaux de voirie sur le giratoire RD.37 / RD.301 à Vendenheim pour sa parfaite sécurité, il est nécessaire de dévier la circulation par le Sud de Reichstett pour atteindre La Wantzenau.

**ARRETE**

Article 1<sup>er</sup> : Les règles de la circulation routière sur le territoire de la Commune de La Wantzenau sont modifiées comme suit :  
 Réglementation 3.01 :

***Conditions d'usages des voies – Mesures générales***

Durant les travaux de pose d'enrobés sur le giratoire du RD.37 / RD.301 à Vendenheim la circulation déviée des poids lourd de plus de 7.5 T sera autorisée de nuit du 12 au 16 novembre 2018 de 21 heures à 6 heures sur la RD.468 et la route de Strasbourg à La Wantzenau.

Article 2 : La signalisation sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux.

Article 3 : Toute contravention aux dispositions précédentes sera poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Copie de la présente sera adressée à MM :

- le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Bas-Rhin,
- le Président de l'Eurométropole, voies publiques,
- le Chef de Brigade de Gendarmerie de La Wantzenau,
- Compagnie des Transports Strasbourgeois, direction d'exploitation,
- le Colonel du Corps des Sapeurs-Pompiers Professionnels de l'Eurométropole,
- Serge SAUERBECK, service propreté, EMS.
- Vincent SCHOETTEL de l'Eurométropole de Strasbourg ,
- Aux archives à la Mairie.

Fait à La Wantzenau, le 06 novembre 2018

Le Maire

Patrick DEPYL

Pour le Maire,  
 l'adjoint délégué  
**Christophe GEORG**


**Mairie de La Wantzenau**

11, rue des Héros CS 70 005 67610 LA WANTZENAU  
 Tél. 03.88.59.22.59 • Fax. 03.88.59.22.50

Courriel : [info@la-wantzenau.fr](mailto:info@la-wantzenau.fr)  
 Site Internet : [www.la-wantzenau.fr](http://www.la-wantzenau.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi  
 de 8h15 à 12h et de 15h à 18h.